

# UNION POPULAIRE INFOS

N° 2 - 1<sup>er</sup> avril 2024

## L'explosion des dividendes épuise les deux sources de la richesse : LE TRAVAIL ET LA NATURE



**En 2023, à l'échelle mondiale, les entreprises ont distribué 1660 milliards de dollars de dividendes à leurs actionnaires, un record absolu, supérieur de 5% par rapport au précédent sommet de 2022.**

Que représentent les dividendes ? La part la plus visible de la plus-value qui résulte de l'exploitation du travail salarié. En effet, tandis que le travail et la nature sont la source de toute richesse, le capital s'en approprie la part du lion.

L'ancien président français François Mitterrand avait raison d'affirmer que «*les dividendes, c'est l'argent que les capitalistes gagnent en dormant*». Il suffit de détacher des actions pour toucher un revenu qui ne cesse d'augmenter d'année en année sans lever le petit doigt.

Malgré la débâcle du Crédit Suisse l'an dernier, les sociétés suisses ont ainsi distribué 48 milliards de dollars de dividen-

des à leurs actionnaires, ce qui représente l'équivalent des dépenses totales de l'AVS.

Les propriétaires des entreprises suisses se sont ainsi servi presque autant de dividendes que ceux des entreprises françaises ou allemandes, des pays huit à dix fois plus peuplés ! Ils ont fait mieux que tous les pays de l'Union européenne !

C'est parce que les dividendes explosent que les fortunes privées atteignent des sommets inégalés. À Genève, leur volume triple tous les sept ans, si bien qu'en 2023, le rendement de l'impôt sur la fortune a augmenté de 92 millions par rapport à l'an dernier !

C'est aussi parce que les dividendes explosent, que les salaires stagnent, que les

pensions du 2<sup>e</sup> pilier reculent, que les services publics et les prestations sociales sont attaqués sans trêve !

C'est enfin parce que les dividendes explosent, que les inégalités sociales se creusent et que la crise climatique vire au cauchemar. En effet, sur notre planète, le 1% des plus riches émet autant de gaz à effet de serre que les 66% des plus pauvres !

Cette spirale infernale doit cesser, d'abord par une augmentation massive des salaires, en particulier les plus bas, par une réduction du temps de travail salarié, par la mise en place d'un système d'assurances sociales digne de ce nom, par la gratuité des services publics essentiels...

**Cette spirale doit cesser par une rupture avec le capitalisme.**

*Le comité de rédaction*

# TPG: VERS UN PRÉAVIS DE GRÈVE RÉACTIVÉ ?

Aux TPG, un préavis de grève avait été déposé pour le 31 janvier 2024, ceci à l'appui d'une série de revendications:

- **+1,5% d'augmentation salariale en sus du 1% d'indexation 2024;**
- **120 francs nets par mois pour compenser la nouvelle charge que représente le parking;**
- **amélioration des conditions de travail, notamment à la conduite avec entre autres 4h de conduite maximum par tranche et la réduction de l'amplitude des plages dites «voltiges»...**

Suite à ce préavis, le magistrat de tutelle Pierre Maudet a proposé aux syndicats (SEV et transfair) un nouveau round de négociations de début février au 24 mars 2024 avec trois membres du Conseil d'administration des TPG dont la nouvelle présidente et une délégation du collège de direction.

En amont de ces négociations, le département en charge des TPG s'engageait par ailleurs sur certaines revendications déposées par le personnel...



Un dépôt TPG, tous véhicules à l'arrêt lors de la dernière grève

Les négociations se sont en fait terminées le 21 mars 2024. Deux propositions sont sur la table (A et B) à l'issue de celles-ci.

Le comité SEV-tpg appelle à rejeter la proposition A faite par l'entreprise car la contrepartie demandée (soit le passage de 38 h à 40 h de travail hebdomadaire pour le personnel de conduite) est selon lui indécente au vu de la souffrance du personnel de conduite qui, en sus, serait le seul à devoir contribuer à la contrepartie demandée.

Quant à la proposition B, le comité SEV-tpg considère qu'elle ne répond que très partiellement aux revendications du préavis de grève. En particulier parce

que, la revalorisation salariale de 1% de la grille ne se ferait pas à la signature de l'accord mais le 1<sup>er</sup> janvier 2026 (une prime correspondant à 1% du salaire serait versé pour l'année 2025, et rien en 2024).

Le SEV consulte donc aujourd'hui ses membres afin qu'elles et ils donnent mandat au comité de ce syndicat d'accepter une des propositions ou de les rejeter et de réactiver le préavis de grève. La consultation prendra fin le 10 avril à midi.

Une grève est donc possible ! Votre solidarité sera, le cas échéant, sollicitée.

Rémy Pagani (source SEV-TPG)

## TRAMS BLOQUÉS, AFFAIRE DÉBLOQUÉE

On se souviendra que quatre député·e-s EAG, membres de l'Union populaire – et tous syndicalistes au demeurant comme Rémy Pagani – étaient venus, à l'appel de la CGAS, manifester sur le terrain leur solidarité avec les grévistes lors du dernier conflit du travail aux TPG en octobre 2022.

Les TPG avaient déposé plainte contre l'intervention solidaire de ces militants évoquant des dommages considérables et allant ainsi dans le sens d'une «judiciarisation» plus que discutable d'un conflit du travail. Nos camarades s'étaient d'ailleurs vus convoquer, en compagnie d'un secrétaire de la CGAS, d'abord pour être interrogés par la police et ensuite par le Ministère public en tant que prévenus.

Le personnel des TPG s'était quant à lui solidarisé à son tour en AG avec nos camarades et avait demandé à l'entreprise de retirer sa plainte... C'est chose faite aujourd'hui. On se félicite de ce petit pas dans la bonne direction. (GW)

## BRANCARDIER·ÈRES EN LUTTE...



Le 14 mars, des brancardiers·ières des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) ont fait de 13h à 16h30, un premier débrayage d'avertissement pour que les HUG entrent en matière sur l'augmentation indispensable des effectifs et sur des conditions de travail garantissant la protection de la santé du personnel.

Le lendemain 15 mars, ils-elles débrayaient à nouveau faute d'avoir été entendus. Ces employé·e-s ne font pourtant «que» réclamer des mesures de protection de leur santé, découlant d'accords déjà signés par les HUG. Ce personnel en lutte (appuyé par Avenir Syndical) revendique:

1. **L'engagement d'au minimum 6 Emplois à temps pleins (ETP) , afin d'assurer la mission du service sans mettre à mal la santé du personnel;**
2. **La prise en compte des compétences professionnelles spécifiques de certains brancardiers·ières;**
3. **La prise en compte du volontariat pour le travail de nuit.**

Ces brancardiers·ières ne sont plus d'accord de payer de leur santé les manquements des HUG. Ils-elles exigent l'entrée en matière de leur employeur sur ces trois points urgents.

En outre, suite aux déclarations des HUG, les brancardiers·ières ont affirmé: qu'il est faux de prétendre que leur débrayage viendrait interrompre un dialogue en cours, au contraire; qu'il est incorrect de prétendre que les HUG ont mis en place des formations pour les brancardiers·ières. Au contraire, des formations existantes ont été robotées... Et qu'il est sans pertinence de dire que la mobilisation « tomberait mal » parce que leur fonction pourrait être réévaluée salarialement par l'État. La mobilisation concerne en effet la santé des travailleurs-euses sans lien avec les salaires. Affaire à suivre... (RP - source Av. Syndical)

# La Ville elle est à qui ? ELLE EST À NOUS !



Après une victoire écrasante sur les milieux immobiliers lors de la votation sur le PAV, la mobilisation sociale sur les questions de logements et de droit à la ville a pris le relais lors d'une manifestation samedi 23 mars. Un bon début qui mérite un travail d'élargissement engagé.

Combattre la spéculation, les hausses de loyers, les prix exorbitants des logements sont autant d'enjeux de première importance pour les classes populaires, en particulier ici à Genève. La dernière votation sur la construction de nombreux logements de luxe dans le PAV, nous a apporté des enseignements à ce sujet. La très large victoire (+ de 57%) des classes populaires face aux spéculateurs montre que la population en a assez de cette situation de racket organisé. Pourtant, pour peser sur ces débats et sur la manière dont nous bâtissons dans notre canton, il est nécessaire de construire un mouvement social capable d'imposer des changements concrets.

## Un bon test !

De ce point de vue, la manifestation convoquée samedi 23 mars dernier pour combattre la spéculation, la gentrification, la hausse des loyers et pour demander une ville réellement populaire était un bon test. Si le résultat est encourageant tant la manifestation a réuni les milieux engagés et a permis de remettre cette thématique à l'agenda militant, la réussite d'un mouvement social à ce pro-

pos passe nécessairement par un élargissement significatif.

L'expérience du collectif *Droit à la Ville* de 2018, auquel nous avons activement participé, doit nous servir de guide. En effet, la relative réussite de ce mouvement était venue de la construction d'un collectif regroupant une grande variété d'acteurs-trices concernés par cette problématique.

## Remobilisons...

Des coopératives agricoles aux lieux de cultures autogérés, des militant-e-s d'associations de quartiers aux partis politiques de la gauche, de l'ASLOCA à la Cigüe, cette plateforme rassemblait très largement. Elle a permis l'articulation d'actions de terrain comme des occupations avec une activité parlementaire, mais elle a surtout permis quelques résultats dans son sillage

(Porteus). Pour permettre la construction de ce front social pour des logements accessibles à toutes et tous, il nous semble nécessaire de relancer ce type de plateforme et de remobiliser tous ces acteur-trice-s. Un premier pas indispensable avant d'élargir la mobilisation aux classes populaires.

Pablo Cruchon



Affiche Exem (an 2000), éd. resp. Christian Grobet, toujours actuelle

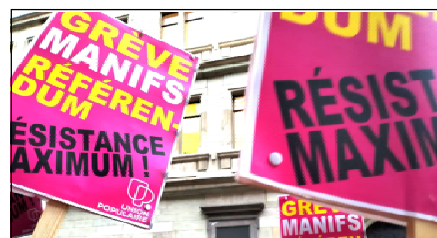
**11053** C'est le total des signatures (près du double du nombre nécessaire) déposées à l'appui du référendum contre le sabrage de la formation des instituteurs-trices lancé par leur syndicat, la SPG. Bravo ! L'Union Populaire a bien sûr appuyé cette récolte.

## Grand-Théâtre

LA CARTE RÉFÉRENDAIRE NE PROLONGERA PAS LA GRÈVE

Fin février, a eu lieu une grève de la plupart des 190 salarié-e-s du Grand Théâtre menacés de «démunicipalisation» par le Conseil administratif (CA) et le Conseil municipal (CM).

Cette grève refusait le «chèque en blanc» du vote du principe d'un nouveau statut démunicipalisé avant que des négociations aient eu lieu sur celui-ci. Les grévistes ont demandé au CM de suspendre son vote en attente de négociations sur les conditions de travail, les salaires et le niveau des rentes.. Demande rejetée par le CA et une majorité du CM, qui a voté le projet comme si la grève n'avait pas eu lieu.



Il restait un moyen de «suspendre» le vote du CM. C'était un référendum en Ville qui aurait pu démarrer dès le 23 mars, avec le nombre de signatures réduit de 3200 à 2400 par le vote populaire du 3 mars à ce sujet et un délai référendaire allongé de quinze jours à Pâques par la même occasion.

Le référendum aurait prolongé le rapport de force initié par la grève et ouvert le temps d'une négociation, en tenant le couteau par la manche. Mais le personnel et ses représentant-e-s syndicaux ont pensé que ce moyen était à écarter et qu'il fallait se lancer dans la négociation sans cette carte dans leur jeu. Pari risqué nous semble-t-il ! L'avenir nous dira sur quel résultat il débouchera et si tout le personnel y trouvera son compte... Nous y reviendrons. (GS)

GENÈVE BOUGE

## Droits des étrangers·ères

# UN «CENTRE» DÉCENTRÉ, BIEN À DROITE DE FEU LE PDC

La campagne en vue du 9 juin pour l'extension des droits politiques des étrangers·ères résidents démarre. Le «Centre» a tiré une première salve déplorable, via un courrier des lecteurs·trices d'un «Conseiller spécial à la présidence...» de ce parti, ex-PDC.

Ce monsieur, au titre ronflant, y emboîte servilement le pas à la position PLR en déplorant jusqu'aux termes de la décision d'octroi du droit de vote municipal aux résident·e-s étrangers d'il y a 20 ans, que son parti avait pourtant activement soutenue. Ceci au motif que ce serait une «anomalie» regrettable de leur avoir permis de voter sans permis C, ni durée de résidence spécifique dans le Canton et pas juste en Suisse...

Cette lettre de lecteur dans la Tribune peint sur la muraille le spectre d'un «président étranger»... au prétexte qu'un·e très hypothétique élu·e non helvétique au Conseil d'État serait (peut-être) amené à présider celui-ci. Comme si la fonction de président du Conseil d'État – un rôle interne au dit collègue – avait une importance particulière et qu'un·e étranger·ère serait, par essence, à proscrire dans ce rôle...

### Serait-ce un sinistre complot ?

Il se plaint en outre que les signatures pour faire aboutir une initiative constitution-

#### Engagez-vous:

Si vous avez un peu de temps pour vous engager dans cette campagne politique importante, prenez contact avec l'Union Populaire pour nous donner un coup de main: signatures à récolter, flyers à distribuer, affiches à coller... il y a du pain sur la planche ! (cf p.12 pour nos informations de contact).



Panneaux du 1<sup>er</sup> Mai 2022, à ressortir, à reproduire et à brandir.

nelle pourraient émaner de *seuls* étrangers qui pourraient ainsi «modifier les droits politiques» dans le dos des vrais Suisses, oubliant que c'est bien une majorité du corps électoral, toujours composée d'une large majorité d'Helvètes qui doit et devra trancher de l'inscription ou non d'une disposition dans la Constitution... Et on voit mal au demeurant un comité d'initiative s'organiser dans l'ombre pour éviter que des Suisses signent leur proposition...

Tout ça est un peu paranoïaque et surtout idiot, mais colle avec la décision de l'AG du «Centre», du 20 mars, qui a rejeté l'initiative à une majorité ...de 50 à 7 !

Leur communiqué renvoie à la «naturalisation» comme seule solution. Il est apparemment loin le temps où une grande partie du PDC au Grand Conseil votait à l'appui du rapport de leur députée, aujourd'hui défunte, Anne-Marie Von Arx, qui avait soutenu en commission notre projet de loi, transformé ensuite en initiative. Aujourd'hui au «Centre» on claque des talons et on suit toujours le PLR!

Pierre VANEK

## Un programme du dimanche ...qui ne porte pas à conséquence

Il faut relever que la position décrite ci-contre du «Centre» contredit le programme de législature dudit parti qui, au chapitre «Intégration et citoyenneté», explique qu'il considère «qu'il est essentiel que chacune et chacun se sente pleinement intégré dans notre canton. Ce sentiment d'appartenance doit être encouragé et renforcé par une intégration dynamisée et une citoyenneté active »

Pour la citoyenneté active à la sauce du «Centre», les 41% de résident·e-s étrangers du Canton repasseront... et on leur suggère comme «activité» d'éviter de voter pour ledit parti aux municipales en 2025 ! (PV)

## Sentir d'où vient le vent, c'est un talent...



Le nez (creux) de Pierre Maudet en la matière doit lui être reconnu. Ainsi, son mouvement (LJS) a-t-il viré de bord sur notre initiative «Une Vie Ici, Une Voix Ici...» Au parlement – où ils débarquaient en juin dernier – ils avaient voté, unanimement et à dix, contre l'initiative, appelant de leur vœux un hypothétique contre-projet ultra-minimal. Mais le 12 mars dernier, en AG, une «nette majorité» dudit mouvement a voté le virage et on est passé du NON au OUI.

Laurent Seydoux député du groupe explique même à la Tribune que: «Les étrangers ont les mêmes devoirs de citoyens que les Suisses, il est temps qu'ils aient les mêmes droits! L'implication citoyenne n'est pas une affaire de nationalité.» Bravo ! Effet bienvenu de ce basculement (ou plus exactement du basculement de Maudet) le Conseil d'État est – à nouveau – majoritaire POUR le OUI à notre IN. Position bienvenue, qui appuiera utilement la nôtre dans la brochure de vote distribuée à tous les électeurs·trices du Canton avant le 9 juin. (PV)

## Comptes de l'État de Genève

# Les bénéficiaires explosent, salaires et prestations passent à la caisse

Ce 21 mars, le Conseil d'État a dévoilé les comptes de l'année 2023. Ils affichent un excédent record de presque 1,4 milliard ! Ce résultat provient de la croissance spectaculaire des principaux secteurs économiques du canton: le trading, la finance et l'horlogerie de luxe. Alors que les inégalités se creusent, les coupes dans les services publics sont sans fondement.

En automne dernier, lors de la présentation du budget, le gouvernement avait estimé le déficit à 476 millions. L'écart entre les prévisions budgétaires et les comptes atteint ainsi presque 2 milliards. Le Conseil d'État a sous-estimé les rentrées fiscales de façon grotesque !

### Des économies injustifiées

Cet automne, il a annoncé une série de mesures sur le dos de la fonction publique et de la population. Parmi celles-ci, l'augmentation des heures d'enseignement au C.O. a suscité une forte mobilisation des profs. Cette mesure doit permettre d'économiser 13 millions en 2027, soit un centième de l'excédent 2023 ! De plus, le Conseil d'État prévoit de s'attaquer aux traitements du personnel en supprimant les annuités légales pour les années 2025 et 2027 (140 millions d'ici 2027) et en augmentant les cotisations du personnel au 2<sup>e</sup> pilier (14.9 mios). À cela, il faut ajouter l'indexation partielle des salaires (1% en 2024, en deçà des prévisions de l'inflation, que la BNS établit à 1,4%).

Au lieu de cela, le gouvernement aurait les moyens de garantir le respect des mécanismes salariaux, la participation patronale au 2<sup>e</sup> pilier et l'indexation complète des salaires. Les statistiques montrent que les salaires réels diminuent. Les comptes de l'État le confirment, puisque l'impôt sur les revenus des personnes physiques recule de 249 millions (-4.5%) en 2023 par rapport à 2022. À l'opposé, l'impôt sur la fortune affiche une hausse de 92 millions, parce que les ultra-riches se portent bien et que les inégalités sociales se creusent.

### De l'argent, il y en a dans les caisses du patronat !

Le recul des salaires réels contraste avec les profits spectaculaires des entreprises, principalement dans le commerce international (trading), la finance et l'horlogerie de luxe. L'impôt sur les bénéfices a ainsi bondi de presque 600 millions (+32%) par rapport à 2022. Or, les bonnes performances de l'année écoulée dépendent de plus en plus de quelques sociétés.



Panneaux UP à l'automne lors des manifs du secteur public...

Depuis la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA), le canton de Genève a massivement accru sa dépendance envers le trading qui a su profiter de la guerre en Ukraine. Ceci n'est pas une bonne nouvelle, d'abord parce qu'il s'agit d'une activité parasitaire qui repose sur une spéculation nuisible pour la majorité des êtres humains et de la nature. Ensuite, parce que c'est un secteur versatile, extrêmement sensible à la conjoncture.

### Encore des cadeaux aux privilégiés...

Le Conseil d'État a profité de ces résultats spectaculaires pour annoncer deux mesures: la gratuité des transports publics pour les jeunes jusqu'à 24 ans et une baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Si la première va timidement dans le bon sens, elle ne coûtera que 35 millions, alors que la seconde suscitera un manque à gagner de plus de 400 millions par an et favorisera avant tout les hauts revenus. En revanche, le gros tiers de la population dont les revenus sont trop bas pour payer un impôt n'en bénéficiera pas et les communes pauvres seront fortement impactées. Ce sont pourtant les petits revenus qui souffrent le plus de l'augmentation des prix.

Les comptes 2023 montrent la nécessité d'accroître la redistribution des richesses. Cela passe par des salaires indexés au coût de la vie, ainsi que par le renforcement et la gratuité des services publics essentiels.

C'est le sens de l'initiative de l'Union populaire pour une place de crèche gratuite pour chaque enfant ou de nos autres propositions: abonnement TPG à 100 francs par an, gratuité pour une consommation d'eau et d'électricité responsable, fond cantonal de désendettement des particuliers, etc.

Jean Burgermeister

## Passerelle ou passera-t-elle pas ?



La passerelle du Mont-Blanc, visant à délester le pont du même nom de ses piéton-ne-s, a été votée par le CM de la Ville. Or le référendum contre cette décision à 57 millions vient d'aboutir. On s'en réjouit. C'est en effet de ses bagnoles qu'il faut délester le pont, pas de ses piéton-ne-s ! Et s'il y a des millions à dépenser c'est dans les TPG (notamment) qu'il faut les investir ! On se félicite donc du dépôt de 4000 signatures par la coalition référendaire *ad hoc* qui est partie tard... mais est arrivée à l'heure. Espérons qu'après vérification, le compte y sera toujours, d'autant que c'est un référendum d'«ancien régime» à 3200 signatures plutôt qu'à 2400. Mais la marge semble bonne, la parole sera donc aux citoyen-ne-s de la Ville de Genève Suisses et étrangers-ères. (YB)



**Un échec  
référendaire  
fâcheux !**

Le référendum lancé pour défendre la réintégration de fonctionnaires licenciés abusivement a échoué. Face à la majorité de droite renforcée du Grand Conseil, contre les attaques exige de se mobiliser sérieusement, notamment par des référendums ciblant les lois les plus rétrogrades.

Le fantasme de fonctionnaires «indéboulonnables» toujours réchauffé permet d'empiler les projets pour «faciliter les licenciements». La loi 12 868, votée au Grand Conseil à fin janvier 2024, a été vendue comme allant vers plus de «souplesse» dans la gestion du personnel, mais elle supprimait en fait le droit d'être réintégré suite à un licenciement officiellement qualifié d'abusif par un juge.

Avec cette nouvelle loi, le Conseil d'État employeur, peut donc passer outre une décision de justice et rendre ainsi vain le recours de l'employé-e licencié ! Le droit à la réintégration ainsi annulé est issu d'une loi venant de nos rangs (PL 7526) déposée en 1996, avec Pierre Vanek comme premier signataire. La lutte avait été longue pour qu'elle soit votée. Et son caractère «exemplaire» pour le secteur privé était manifeste. La rayer d'un trait de plume est inique, d'où le référendum.

Toutefois, l'inimaginable s'est produit. Le comité référendaire, sous l'égide du Cartel intersyndical de la fonction publique, n'a pas pu/su récolter les 5479 signatures valables nécessaires pour déclencher un vote populaire. L'Etat-employeur n'aura donc désormais aucune obligation de réintégrer la victime d'un renvoi abusif. La droite peut se frotter les mains et poursuivre la dégradation des conditions de travail du secteur public en attaquant la Loi sur le personnel de l'administration cantonale (LPAC).

L'objectif des 6500 signatures nécessaires (avec la marge de sécurité) n'a pas été pris au sérieux, aucun plan pour y arriver n'a été élaboré, les engagements de divers partenaires étaient quasi inexistant, etc. De fait, le compteur s'est arrêté à 3931. Avec le MCG et Avenir syndical, le total ascendait à 4814, soit bien loin du but encore. Du côté de l'Union Populaire, nous avons pourtant rempli notre quota en termes de signatures à hauteur de 122%. Ce déboire, dont il faut tirer les leçons, ne doit pas entamer notre détermination à brider les turpitudes parlementaires actuelles et à venir. Puisse ce revers agir dans ce sens !

Olivier Baud

## Cachez cette misère que je ne saurais voir...

Le jeudi 15 mars dernier, le parlement fédéral a tenu une session spéciale sur la pauvreté, sous l'impulsion d'une motion du Parti socialiste. Cette session, loin de permettre d'empoigner la réalité de la pauvreté en Suisse, s'est limitée à sa pure fonction symbolique et a accouché d'une souris.

Une augmentation des prix à la consommation de 7.1% par rapport à 2020 et une hausse constante des loyers et des assurances maladies, la Suisse n'est pas épargnée par la récession économique et les politiques néolibérales qui cherchent à nous en faire payer la facture. Les conséquences se répercutent sur l'ensemble de la population avec une paupérisation de secteurs de plus en plus larges. Cependant, les dégâts sont particulièrement importants pour les salarié-e-s les moins bien lotis.

### Une pauvreté croissante

Les statistiques récentes indiquent que 745 000 personnes, soit 8,7% de la population, vivent en dessous du seuil de pauvreté (2300 francs pour une personne seule et à 4000 francs pour un ménage de deux enfants). En 2022, 3,8% des personnes actives occupées en Suisse étaient touchées par la pauvreté, soit 144 000 personnes.

Concrètement, le taux de pauvreté n'a cessé d'augmenter depuis 2014 et il atteint aujourd'hui des proportions inquiétantes. Il en va de même pour les personnes «à risque de pauvreté» qui représentent plus de 15% de la population, soit 1 personne sur 6. Dans le canton de Genève, cela se traduit notamment par un surendettement de plus de 10% de la population

(14% dans les communes et quartiers populaires les plus impactés).

### Il est urgent de ne rien faire

Malgré cette urgence sociale, les partis de droite comme de gauche qui avaient fait de la défense du «pouvoir d'achat» le cœur de leur programme électoral, se sont contentés de gesticuler. Si les déclarations ont été bien étoffées, il en va tout autrement des décisions politiques et des solutions concrètes.



A dire vrai, le parlement n'a pris position que sur deux éléments. Il a accepté une motion qui demande l'établissement d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et il a validé la prolongation du programme de lutte contre la pauvreté qui prenait fin en 2024. En d'autres termes, il a décidé de prolonger un programme de

lutte contre la pauvreté qui n'en n'est pas un et qui a montré son inefficacité, puisque le taux de pauvreté a cru de manière significative durant son déploiement (+2,7%).

### S'organiser et lutter

Dans ce contexte, il est nécessaire que les classes populaires prennent leur destin en main. S'organiser sur les lieux de travail et les lieux de vie afin de mener des luttes concrètes pour changer notre destin au quotidien est le seul chemin.

L'Union Populaire a commencé ce travail en articulant des revendications concrètes qui doivent inspirer nos combats : indexation des salaires à l'inflation, création d'un fond de désendettement

public, gratuité des crèches, transports publics tendant à la gratuité, etc. Nous devons agir et nous organiser collectivement sur le terrain, parce qu'il serait vain d'attendre que le parlement fédéral nous garantisse une amélioration des conditions d'existence. Ensemble nous sommes forts.

Pablo Cruchon

## 80 ans après, les Suisses ayant combattu dans la Résistance française seront enfin réhabilités !



Plaque sur le Consulat de France à Genève

Le 15 mars dernier, le Conseil national a entériné, sans opposition, la prolongation de délai de deux ans afin d'élaborer un projet allant dans le sens de l'initiative parlementaire déposée par notre élue Stefanie Prezioso en juin 2021 pour la réhabilitation des Suisses et des Suissesses ayant combattu dans la résistance française.

Après 80 ans, la légitimité de l'engagement des quelque 466 résistants suisses est enfin reconnue. Rappelons-nous : à leur retour, ils avaient été accusés d'avoir nui à la neutralité suisse et «*affaibli la capacité de défense*» du pays. Deux cents d'entre eux se sont vus astreints à des peines de prison ferme ou avec sursis, ont été exclus de l'armée ou privés de leurs droits civiques, alors que d'autres restaient en France pour échapper

à ces sanctions. Les moins chanceux étaient tombés au combat, tandis que la Suisse les condamnait par contumace en attendant leur retour.

Aujourd'hui, cette décision « honore symboliquement » celles et ceux qui ont contribué à libérer l'Europe du fascisme. Une reconnaissance certes symbolique, mais le symbole est important, alors que les sirènes de l'extrême droite, de l'autoritarisme et du racisme se font à nouveau entendre dans plusieurs pays voisins, mais aussi en Suisse. Le chemin est encore long avant qu'un projet d'acte soit soumis à consultation, mais un nouveau pas important a été franchi. «*Résister c'est créer, créer c'est résister*», lançaient il y a quinze ans, à l'adresse de la jeunesse, un groupe d'anciens de la Résistance française. Des Suisses en étaient ! (SP)



Le 12 mars dernier, le parlement fédéral était appelé à se prononcer sur un postulat déposé en décembre 2022 par notre conseillère nationale Stefanie Prezioso. Il s'agissait d'établir un rapport sur les accidents de travail (types et causes) dans le domaine de l'économie de plateforme, afin de comprendre dans quelles conditions les chauffeurs, livreurs, coursiers d'Uber, Uber Eats, Deliveroo ou Smood, etc., travaillent tous les jours.

Ce secteur est aujourd'hui en pleine expansion en Europe, où il emploie quelques 28 millions de personnes, un chiffre qui pourrait atteindre 43 millions en 2025. Au niveau mondial, en 2021, il générait 5000 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Ce sont des travailleurs au statut précaire, soumis à des rythmes intenses liés au salaire au rendement qui conduit à des prises de risque beaucoup plus élevées.

Bien sûr, considérés jusqu'à peu comme des indépendants, ils peuvent aujourd'hui s'appuyer sur la jurisprudence du Tribunal fédéral qui les reconnaît comme employé·e·s, à moins que les entrepreneurs n'arrivent à prouver que leur liberté est telle qu'ils-elles doivent être reconnus comme indépendants. Par ce biais, un certain nombre d'entreprises continuent à ne pas respecter cette décision, privant de fait leurs employé·e·s d'une couverture accidents.

Le refus net de notre proposition par le Conseil national témoigne une fois de plus du mépris des élu·e·s de droite à l'égard des travailleuses et des travailleurs de ce pays. (SP)

## Liberté académique en danger

Il y a un mois des chercheurs et chercheuses des universités de Berne, soutenu·e·s par des collègues de Bâle et de Zurich, lançaient un appel pour la liberté académique. Celui-ci visait à alerter la population sur les attaques politiques et médiatiques contre la recherche scientifique qui touchent depuis de nombreuses années les sciences sociales, ici comme ailleurs.

Ces attaques se sont multipliées au cours de ces derniers mois, après le massacre perpétré par le Hamas et la guerre génocidaire d'Israël contre la population palestinienne de Gaza, qui a déjà coûté la vie à plus de 30 000 personnes.

Les signataires de l'appel mettent en exergue l'instrumentalisation de l'accusation d'antisémitisme «*visant à réduire au silence et à délégitimer la recherche et l'enseignement critiques*», et demandent «*à la société civile et aux organes gouvernementaux de*

*défendre activement l'autonomie et l'intégrité des institutions universitaires en les reconnaissant comme des espaces vitaux pour le progrès de la connaissance et la promotion de la diversité, de l'inclusion et des valeurs démocratiques.* »

Il a été signé à ce jour par plus de 500 universitaires travaillant en Suisse et a donné lieu depuis, à un débat à l'Uni de Lausanne, intitulé «*Une liberté académique en déclin en Suisse et dans le monde. Que défendre, pourquoi et comment ?*» (SP)

## Après la 13<sup>e</sup> rente, les prochains défis

Le 3 mars, la 13<sup>e</sup> rente AVS a été acceptée par 58% du corps électoral et l'élévation de l'âge de la retraite a été très massivement rejetée. Ce succès ne peut s'expliquer sans la succession de batailles menées contre PV2020 et AVS21, inspirée largement par les mobilisations féministes, même si la seconde a été perdue de justesse. L'intransigeance des milieux bourgeois a fait le reste et ils n'ont pas encore renoncé à torpiller notre victoire au niveau de la loi d'application. À suivre...

Désormais, il importe de se mobiliser pour soutenir l'initiative fédérale du PS visant à plafonner les primes d'assurance maladie à 10% du revenu des ménages, le reste devant être payé par les cantons et la Confédération. Une victoire donnerait un élan à la bataille lancée par le SSP contre les mesures EFAS, qui donnent le contrôle du financement de la santé aux assurances maladie. Il ouvrirait la voie à des propositions plus audacieuses, comme le financement paritaire de l'assurance maladie sur le modèle de l'AVS.



Cet automne, probablement, nous devons nous prononcer sur une réduction de 12% des pensions du 2<sup>e</sup> pilier obligatoire et une cotisation nouvelle des très bas salaires (en particulier des temps partiels féminins) qui amputera fortement leurs revenus disponibles et ne leur garantira qu'une très faible retraite. L'échec de ce projet antisocial conforterait encore notre bataille pour une AVS massivement renforcée par l'intégration du 2<sup>e</sup> pilier. (JB)

## Au fond de la piscine MÉSUSAGE À SANCTIONNER GRATUITÉ À INSTAURER

Le 11 mars la Tribune relatait un fait divers instructif. Le propriétaire d'une villa sise dans la riche commune d'Anières, individu au domicile à Gstaad, a dû payer une facture se montant à plus de 200 000 francs pour une consommation d'eau astronomique entre mi-2018 et le printemps 2021, liée semble-t-il à sa piscine privée.



Les SIG affirment que, s'agissant d'une propriété privée, ils n'ont pas cherché à savoir d'où venait cette débauche de gaspillage hydraulique et leur porte-parole a indiqué (mal à propos) que la régie publique coupait très rarement l'eau à des usagers-ères. « Nous essayons toujours de trouver un arrangement, car l'eau est un bien vital » a-t-il dit.

Mais à Genève, la consommation ordinaire par habitant-e serait de 142 litres par jour. Dans ce cas, la consommation quotidienne est montée à 69 900 litres par jour, soit près de 500 fois plus! Rien à voir, donc, avec un quelconque « besoin vital ».

Cet incident illustre la pertinence de la proposition de loi constitutionnelle de l'Union populaire consistant pour l'eau et l'électricité à instaurer la gratuité de leur bon usage et – *a contrario* – à faire payer le mésusage, notamment des plus riches par une tarification fortement progressive (il s'agit du PL 13260 déposé en février 2023, qui figure toujours à l'ordre du jour du Grand Conseil).

Cette proposition partait d'une double préoccupation sociale et écologique, dans une période où l'explosion des inégalités et l'érosion des revenus due au retour de l'inflation privent souvent les plus démunis de l'indispensable, tandis qu'elle n'a aucun impact sur la surconsommation des privilégiés. Or celle-ci pèse d'une façon disproportionnée sur le bilan carbone de notre canton.

Il s'agit d'introduire la gratuité pour une consommation modérée d'eau et d'électricité, évaluée à 75% de celle d'un ménage type vivant en appartement et occupant son logement comme résidence principale en fonction de sa taille. Cette disposition vise à encourager l'usage parcimonieux de ces ressources.

En même temps, la tarification fortement progressive d'une consommation plus élevée, non indispensable, constitutive d'un « mésusage » de ces ressources, devrait permettre de financer la gratuité du « bon usage » !

Pierre Vanek

# CRISE CLIMATIQUE ET ALIÉNATION

Nous sommes tous passagères et passagers d'un Nouveau Titanic. Toutefois, contrairement à celui de 1912, les officiers et la plupart des passagers de ce superbe transatlantique sont au courant. Ils savent que si le Nouveau Titanic continue son cours actuel, il va inévitablement heurter un iceberg et couler. L'iceberg s'appelle «Changement Climatique».



Certains des officiers ont posé la question d'un changement de cours. «Trop cher» leur a-t-on répondu: il faudra indemniser les passagers, etc., bref, des grosses dépenses. On a cependant pris la résolution de réduire la vitesse, mais elle n'a pas été appliquée. Pendant ce temps, dans la luxueuse Classe Affaires l'orchestre joue et les passagers dansent. En classe économique les gens suivent avec passion, à la télévision, le championnat de football. Un groupe de jeunes indignés protestent, et exigent une autre route, mais leur voix est couverte par le bruit de l'orchestre et de la télévision.

Certains passagers, aussi bien en classe affaires qu'économique, sont inquiets. Très inquiets même. Ils savent qu'un certain nombre de passagers clandestins ont réussi à monter sur le transatlantique. Ils se mobilisent donc activement pour les pourchasser, et jeter à la mer. Une minorité philanthropique propose qu'on leur donne un gilet de sauvetage avant de les abandonner dans l'océan. C'est encore en discussion.

Pendant ce temps, le Nouveau Titanic avance, inexorablement, vers son iceberg.

Cette allégorie tragi-comique peut servir à illustrer la situation de notre civilisation (capitaliste industrielle moderne) face à la menace, de plus en

plus évidente, de catastrophe écologique, c'est-à-dire d'un changement climatique irréversible et incontrôlable, mettant en péril les fondements même de la vie en général, et de la vie humaine en particulier, sur la planète.

Qu'est-ce que l'*aliénation* ? Le dictionnaire *Robert* en donne deux définitions:

- Trouble mental, passager ou permanent, qui rend l'individu incapable de se conduire normalement.
- Etat de l'individu qui...devient esclave des choses et des conquêtes de l'humanité, qui se retournent contre lui.

Sommes-nous dans le premier cas ? Peut-on parler d'une sorte de «trouble mental» collectif, qui rend les individus incapables de se conduire normalement ? Peut-être. Mais plutôt que de «trouble mental», il faudrait parler d'aveuglement volontaire, ou de myopie aggravée, ou encore de comportement d'autruche (face au danger, la tête dans le sable).

Je penche plutôt pour la deuxième définition du dictionnaire, à condition qu'on la perçoive comme état collectif et non purement individuel.

L'analyse classique de l'aliénation (*Entfremdung*) se trouve chez Marx, en

particulier dans les *Manuscrits de 1844*. Pour le Jeune Marx l'aliénation c'est le processus par lequel les produits de l'activité humaine, du travail, de la production, deviennent indépendants de leurs créateurs, et prennent la forme d'une puissance autonome, qui échappe à leur contrôle et s'oppose à eux comme hostile et étrangère.

C'est le cas des marchandises, du marché mondial, des énergies fossiles, de l'agriculture industrielle, du productivisme, du consumérisme. En fait, c'est toute la civilisation industrielle qui est devenue une puissance incontrôlable, qui se retourne contre ses créateurs, et menace de les détruire. C'est une sorte de système «automate», impersonnel, qui fonctionne selon ses propres règles internes, parfaitement «rationnelles», fondées sur des calculs mathématiques (des pertes et profits) impeccables. Le Nouveau Titanic navigue en conduite automatique, dont le fonctionnement est âprement défendu par ceux qui jouissent des privilèges de ce bateau de grand luxe.

Le pire peut encore être évité. On peut encore sortir du cercle infernal de l'aliénation et reprendre le contrôle de la navigation. On peut encore changer de route. Mais le temps presse...

Michael Löwy (de Paris)

# La débâcle électorale portugaise

Pour la première fois en 50 ans de démocratie bourgeoise, les élections du 10 mars ont enfanté un parlement où la droite néofasciste (Chega) est redevenue un facteur de pouvoir et se trouve en mesure d'influencer les choix du prochain gouvernement.

Après 2 ans d'un gouvernement du Parti Socialiste (PS), en majorité absolue, la droite conservatrice de l'Alliance Démocratique (AD) a remporté la victoire de justesse, mais cette fois-ci sans qu'une unité bidouillée à gauche, comme celle de 2019, puisse présenter une majorité parlementaire alternative.

résistance antifasciste, le plus puissant au lendemain de la chute de la dictature, a encore reculé de 36 000 voix par rapport à 2022. Seul Libre réussi à gagner quelque 120 000 voix.

Dans un parlement de 230 membres, l'AD en aura 79, le PS 77, Chega 50, l'IL 8, le BE 5, le PCP 4, Libre 4 et le PAN 1.

pour disposer d'une majorité de droite, restent pour le moment isolées.

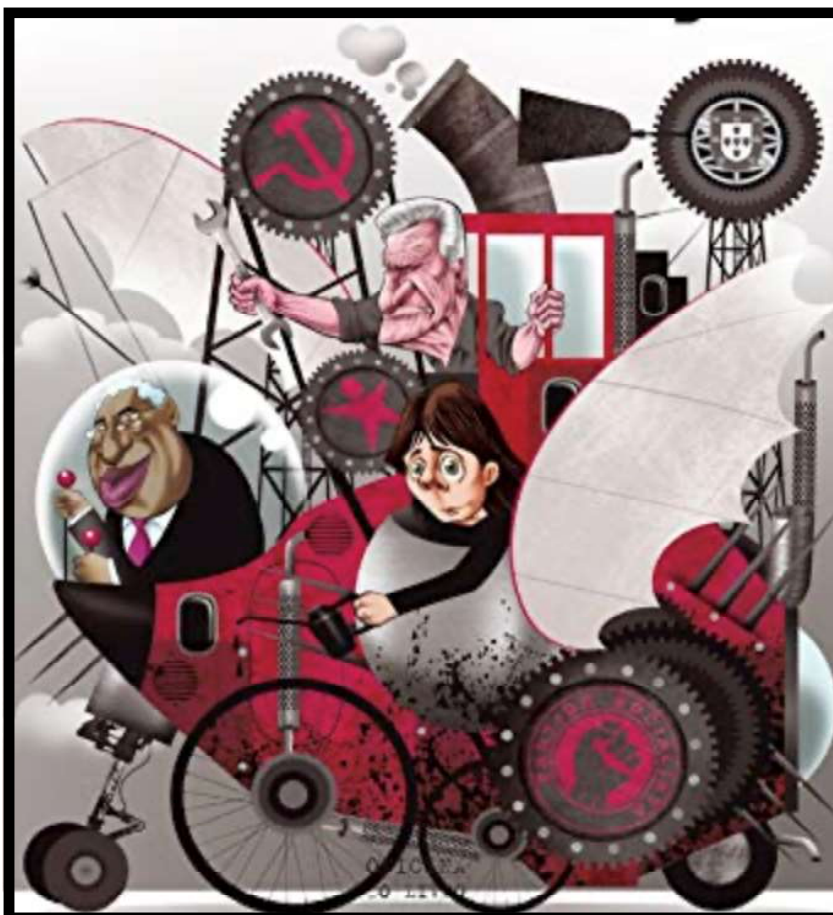
S'il n'y a pas de coup de théâtre dans l'AD pendant les prochains mois et si la vieille droite maintient son refus de s'allier avec les néofascistes, ce gouvernement ne pourra être qu'un gouvernement de transition, qui n'ira probablement pas au-delà de la fin de 2024, lorsqu'il devra présenter son Budget sans majorité pour l'approuver. C'est possible qu'il se comporte donc, jusqu'à la fin de cette année, comme un gouvernement de campagne électorale, qui essaiera de satisfaire quelques revendications des syndicats services publics, qui ont pas mal lutté sous le gouverne-

ment du PS, tentant par-là de couper l'herbe sous les pieds du populisme ultra-réactionnaire.

La bonne nouvelle, parce qu'il en a une, c'est que le crétinisme parlementaire aura moins d'arguments pour convaincre qui que ce soit à gauche et qu'il faudra suivre de façon beaucoup plus soutenue l'exemple des mobilisations pour la défense de l'école publique qui ont fortement contribué, cette dernière année, à mettre en question les vieilles routines syndicales et parlementaires.

Antonio Louçã  
(de Lisbonne)

L'AD obtient 29,5% des voix (1,81 million) et le PS 28,7% (1.76 million). Chega arrive en 3<sup>e</sup> position avec 18,1% (1,11 million). Les ultra-libéraux d'Initiative Libérale (IL) sont loin derrière (5,1%), dopés pourtant par la victoire récente de Milei en Argentine, suivis par le Bloc de Gauche (BE) (4,5%), la Coalition Démocratique Electorale (CDU), autour du Parti Communiste Portugais (PCP) (3,3%), Libre, un parti fondé par un ancien eurodéputé du BE, proche du PS, avec presque autant que le PCP (3,26%), et enfin le Parti des Animaux et de la Nature (PAN) avec (1,9%). Aucun autre parti n'a remporté de sièges.



Le bipartisme qui a dominé presque 50 ans de démocratie représentative est rompu par l'irruption de l'extrême droite. Le Bloc de gauche (BE), même si on ne s'attendait pas à ce qu'il retrouve ses résultats de 2015 et de 2019 (19 sièges), ne progresse pratiquement pas depuis son recul massif de 2022 (il conserve ses 5 sièges et ne gagne que 30 000 voix). De son côté, le PCP, parti historique de la

La droite conservatrice obtiendra peut-être le soutien des ultralibéraux pour son gouvernement, mais ça ne changera rien au caractère minoritaire de l'exécutif. Le dirigeant de l'AD, Luís Montenegro, continue de refuser une coalition gouvernementale avec les néofascistes. Les personnalités les plus droitières qui plaident pour une telle coalition, la seule viable

«A Geringonça», que l'on peut traduire par Le Bidule, est le nom donné par la presse à l'alliance bricolée en 2015, qui a permis à un gouvernement PS de gouverner avec l'appui parlementaire du Bloc de Gauche et du PCP. La caricature représente le Premier Ministre PS António Costa aux commandes d'un tricycle foutraque, que tentent de réparer Catarina Martins (Bloc de Gauche) et Jerónimo de Sousa (PCP).

## IL Y A 50 ANS

## Un coup d'État se transforme en révolution



**LE 25 AVRIL 1974**, quelques 200 capitaines de l'armée portugaise se soulèvent pour mettre fin à une guerre coloniale qui dure depuis 1961 et à une dictature fasciste au pouvoir en 1926. Leur mouvement est conçu comme un coup d'État. En occupant les stations de radio, ils appellent le peuple à rester chez soi. Pourtant, des centaines de milliers de personnes descendent dans la rue, non seulement en soutien aux capitaines du Mouvement des Forces Armées (MFA), mais aussi en leur désobéissant et en faisant les premiers pas pour prendre en main leur propre destin.

Le coup d'État se transforme ainsi en révolution. Les mois suivants, les grandes propriétés terriennes sont occupées, la banque, les assurances et la grande industrie sont nationalisées, des comités d'habitants occupent les maisons et les appartements vides, des assemblées de soldats chassent les officiers contre-révolutionnaires.

Le peuple portugais ne doit pas sa révolution aux capitaines, mais aux peuples d'Angola, du Mozambique et de Guinée. En mettant en échec l'armée coloniale, ils l'ont fracturée et poussée à la révolte. Tout paraît dès lors très facile et bien des victoires obtenues pendant un an et demi sont dues au fait que l'appareil répressif s'est évanoui. Mais, dans l'ombre, avec le soutien des puissances impérialistes et avec la légitimation des élections d'avril 1975, cet appareil se réorganise. Le 25 novembre 1975 il remporte une première victoire. (AL)



Manifestation à Genève le 16 mars 2024 - Banderole de l'Union Populaire

## Israël et le droit international

Nous publions ici une synthèse du plaidoyer éclairant de Monique Chemillier-Gendreau, professeure de droit public et de sciences politiques, devant la Cour internationale de Justice de La Haye, 26 février 2024.

**D'abord la Cour ne peut refuser de se prononcer sur les conséquences légales de l'occupation israélienne sous prétexte que des négociations seraient en cours entre Israël et la Palestine.** L'horizon des Accords d'Oslo (1993 et 1995) impliquait le retrait des territoires occupés en 1967. Or, en 2000, Ariel Sharon déclarait : « Il n'y aura plus d'Oslo. Oslo c'est fini ». Il s'agit là d'un manquement caractéristique à la bonne foi. Israël, Membre de l'ONU, est lié par ses résolutions ainsi que par ses engagements particuliers. Au mépris de ce corpus, il s'approprie le territoire de la Palestine, expulse son peuple et lui refuse le droit à l'autodétermination. Il n'y a donc aucun horizon de négociation à protéger.

**Ensuite, des violations massives du droit international ne peuvent être un objet de négociation.** L'État d'Israël ne cesse de violer le droit : 1) Depuis 1967, il occupe le territoire palestinien en recourant à la force; 2) Il y a transféré 700 000 colons et compte porter rapidement ce chiffre à 1 million; 3) Il y fait régner une violence meurtrière, à Gaza aujourd'hui, mais aussi en Cisjordanie; 4) Il encourage les exactions des colons, dépouille les Palestiniens de leurs terres et pratique « une politique de discrimination constitutive d'Apartheid »; 5) L'occupation de Jérusalem-Ouest (en 1948), celle de Jérusalem-Est (en 1967), la déclaration de son statut de capitale unifiée en 1980 et son « israélisation » réputée irréversible sont illégales.

Les Palestiniens ne peuvent recouvrer leurs droits par une négociation bilatérale directe avec Israël, parce qu'ils sont sous sa domination militaire et qu'il veut les forcer à avaliser ses actions illégales. La même remarque s'applique à des négociations sous les auspices de puissances qui soutiennent la partie israélienne. Un accord de paix dans le respect du droit ne peut intervenir que sous les auspices de l'ONU.

**Enfin, l'occupation par la force du territoire de la Palestine est illégale et enfreint toutes les conditions posées par le droit de La Haye et de Genève à l'occupation militaire d'un territoire étranger :** 1) En modifiant la structure et les caractéristiques de territoires sur lesquels elle n'a aucune souveraineté; 2) en se prolongeant depuis 57 ans et en ne prévoyant aucun terme; 3) en n'administrant pas ces territoires dans l'intérêt de leur population en fonction de ses besoins; 4) en exerçant son autorité dans l'intérêt de sa propre population. En réalité, par sa durée et les pratiques déployées par l'occupant, cette occupation est « un prétexte à un projet d'annexion ».

Elle conclut son plaidoyer en appelant la communauté internationale à sauver les Israéliens contre eux-mêmes en citant les paroles du contre-amiral israélien Ami Ayalon : « Nous avons besoin que quelqu'un de l'extérieur nous éclaire sur nos erreurs. » (Le Monde, 25 janvier 2024). (JB)



### Jeudi 25 avril

L'ANPI Genève (Association Nationale des Partisans Italiens) avec l'Associação 25 de Abril (A25A) a organisé pour commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution des œillets la projection du film *As Armas e o Povo* relatant les événements politiques de la révolution, du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 1974, filmés à chaud dans les rues de Lisbonne. Projection à 18h45 au *Cinélux* (8 Bd St-Georges). Une discussion sur la participation démocratique à Genève suivra le film en présence du comité de l'A25A et de l'ANPI.



**Rendez-vous militant : Mardi 7 mai 2024 dès 18h00 au Café LA REBELLE 4 rue de la Faucille aux Grottes (dans le jardin derrière...)**

L'UNION POPULAIRE en VILLE DE GENÈVE organise pour ses ami·e·s un rendez-vous convivial, avec **Apéro-Buffer-Salade-Grillades...** En vue des élections municipales du printemps 2025 **Témoignages, propositions, discussions...**

**Quel intérêt à siéger dans les institutions municipales en Ville ?**

**Quels enjeux politiques pour la Ville de demain ?**

**Comment au mieux mobiliser et porter la voix des milieux et des quartiers populaires ?**

*Pour vous engager, peut-être, un peu, beaucoup, passionnément, venez prendre contact et échanger avec l'Union Populaire.*

### Dimanche 28 avril

L'ANPI organise une journée festive et politique pour célébrer la Libération de l'Italie, inscription obligatoire en ligne, au programme :

10h00 Petit-déjeuner et atelier de marionnettes «Italia in fiore» pour les enfants de 4 à 12 ans.

11h00 R. Morassut, député italien, présente son livre « *Cento Pagine: Cinque discorsi sulla sinistra* »

12h30 Déjeuner populaire (20 CHF)

Eglise Saint-François de Sales Av. du Petit-Senn 16 Chêne-Bourg



## Rejoignez-nous! Soutenez-nous!

**Vous désirez en savoir plus sur l'Union Populaire? Vous souhaitez adhérer?**

**N'hésitez pas, prenez contact ! Par mail, via les réseaux sociaux, au téléphone, ou en passant à notre local... Bd Carl-Vogt 84 1205 GE (arcade à deux pas d'Uni-Mail).**

L'Union Populaire vit des cotisations de ses membres et de dons. Ces ressources sont indispensables pour faire vivre notre organisation et défendre une gauche combative à Genève. Vous pouvez nous soutenir financièrement en faisant un don, même modeste :



[info@union-populaire.ch](mailto:info@union-populaire.ch)

+41 79 800 68 73

[www.union-populaire.ch](http://www.union-populaire.ch)

Instagram :

[unionpopulaire.ch](https://www.instagram.com/unionpopulaire.ch)

Facebook :

Union Populaire

CCP 15-651667-7

IBAN: CH89 0900 0000 1565 1667 7

Adresse: Résistons C.P. 116 1211 Genève 28

Mention "Dons UP"

**Attention, expiration du délai référendaire le 18 avril: signez et faites-signer...**



### URGENT

**A signer et faire signer: l'initiative fédérale dite des quatre-quarts (ou pour la démocratie) pour une naturalisation radicalement facilitée.**

**Listes ici:**

[www.aktionviertel.ch](http://www.aktionviertel.ch)